

2021-5714
2021-12-02

Container label

GRUPE	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

RAMBO^{MD} HERBICIDE

GRANULES DISPERSABLES

POUR LA VENTE ET L'UTILISATION SUR LE BLÉ (BLÉ DE PRINTEMPS, BLÉ D'HIVER OU BLÉ DUR), L'ORGE, et L'AVOINE le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART^{MC})

USAGE (COMMERCIAL)AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF: Thifensulfuron-méthyle 75%

N° D'HOMOLOGATION: 33578 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Avertissement: contient les allergènes lait et sulfites

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 160 grammes-16 Kg

Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887

NewAgco, Inc.
320 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

Distributed by:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

RAMBO^{MD} est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition ou de ses sociétés affiliées

2021-5714
2021-12-02

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS DE PULVÉRISATION.
- ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS.
- PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES OU UN ÉCRAN FACIAL, UNE COMBINAISON, DES CHAUSSETTES, DES GANTS ET DES CHAUSSURES RÉSISTANTS AUX PRODUITS CHIMIQUES PENDANT LE MÉLANGE ET LE CHARGEMENT.
- NE CONTAMINER AUCUNE ÉTENDUE D'EAU.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes ainsi que des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. Les gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis si on utilise une rampe de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS:

INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Lecas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et au sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des engrais ou des pesticides. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant.

2021-5714
2021-12-02

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

2021-5714
2021-12-02

Booklet label

GRUPE	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

RAMBO^{MD} HERBICIDE

GRANULES DISPERSABLES

POUR LA VENTE ET L'UTILISATION SUR LE BLÉ (BLÉ DE PRINTEMPS, BLÉ D'HIVER OU BLÉ DUR), L'ORGE, et L'AVOINE le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART^{MC})

USAGE (COMMERCIAL) AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF: Thifensulfuron-méthyle 75%

N° D'HOMOLOGATION: 33578 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Avertissement: contient les allergènes lait et sulfites

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 160 grammes-16 Kg

Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887

NewAgco, Inc.
320 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

Distributed by:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

RAMBO^{MD} est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition ou de ses sociétés affiliées

2021-5714
2021-12-02

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS DE PULVÉRISATION.
- ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS.
- PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES OU UN ÉCRAN FACIAL, UNE COMBINAISON, DES CHAUSSETTES, DES GANTS ET DES CHAUSSURES RÉSISTANTS AUX PRODUITS CHIMIQUES PENDANT LE MÉLANGE ET LE CHARGEMENT.
- NE CONTAMINER AUCUNE ÉTENDUE D'EAU.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes ainsi que des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. Les gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis si on utilise une rampe de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS:

INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

IMPORTANT

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés de manière irréversible en cas de nonrespect des règles suivantes:

- Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines.
- Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de jeux ou endroits analogues.
- Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne contaminer aucune étendue d'eau, y compris l'eau d'irrigation pouvant être utilisée pour d'autres cultures.

2021-5714
2021-12-02

- On ne peut utiliser le blé, l'orge ou l'avoine traités pour le pâturage ni pour le fourrage dans les 7 jours suivant l'application. On ne peut utiliser les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) traités pour le pâturage ni pour le fourrage dans les 64 jours suivant l'application.
- Observer avec soin les directives sur le nettoyage du pulvérisateur, car les résidus dans le réservoir du pulvérisateur peuvent endommager les cultures autres que le blé de printemps, blé de printemps, l'orge et l'avoine et les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART)
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et au sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des engrais ou des pesticides. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

GENERAL INFORMATION

RAMBO HERBICIDE est recommandé pour la suppression ou la répression sélectives en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé (blé de printemps, blé d'hiver ou blé dur), l'orge de printemps, l'avoine et les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART), qui ne sont pas contreensemencés de légumineuses ou de graminées.

RAMBO HERBICIDE est un herbicide sous forme de granules solubles dans l'eau qui doit être appliqué de façon uniforme à la volée. Ce produit est non corrosif, ininflammable, non volatil et il ne gèle pas. **RAMBO HERBICIDE** doit être appliqué avec un agent tensioactif recommandé en postlevée à une phase précoce sur la principale zone d'infestation par les mauvaises herbes en pleine croissance. La chaleur et l'humidité favorisent la croissance active des mauvaises herbes et augmentent l'action de **RAMBO HERBICIDE** en maximisant l'absorption foliaire et en intensifiant son effet par contact. Il est possible que les mauvaises herbes qui sont endurcies par le froid ou la sécheresse ne soient pas supprimées ou réprimées suffisamment et qu'elles poussent de nouveau. Pour de meilleurs résultats, s'assurer de couvrir complètement les mauvaises herbes visées.

RAMBO HERBICIDE ne peut être appliqué qu'à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre. Pour de meilleurs résultats, s'assurer de bien couvrir les mauvaises herbes ciblées. Se référer à la section de l'étiquette intitulée "MODE D'EMPLOI" pour tous les détails d'utilisation. **RAMBO HERBICIDE** arrête rapidement la croissance des mauvaises herbes vulnérables.

Cependant, il est possible que les symptômes typiques (changement de couleur) des mauvaises herbes mourant) n'apparaissent que 1 à 3 semaines après l'application, selon les conditions de croissance et la vulnérabilité des mauvaises herbes. Des conditions de croissance favorables après le traitement favorisent l'action de **RAMBO HERBICIDE** tandis que des conditions froides et sèches, retardent son action. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité et de la taille des mauvaises herbes, de la concurrence exercée par la culture, des conditions de croissance pendant et après le traitement et de l'uniformité de la pulvérisation.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

- Ce produit est TOXIQUE pour les plantes. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des sites traités, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et les conditions propices au ruissellement, il y a notamment les fortes pluies, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple sols compactés ou à texture fine comme l'argile).
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- On peut réduire la contamination des habitats aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

MODE D'EMPLOI:

- **NE PAS** retourner dans les champs traités pendant les 12 heures suivant un traitement.
- Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones résidentielles ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, d'une éventuelle inversion de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole:

- **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales.
- **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE)5.

Zones tampons

L'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants NE REQUIERT PAS de zone tampon: pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation au sol.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, de l'habitat terrestre sensible (tel que pâturage, terre boisée, brise-vent, terre à bois, haie, zone riveraine et terre arbustive), de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bournier, étang, fondrière des Prairies, crique, marais, ruisseau, réservoir et terre humide) ou de l'habitat estuarien ou marin sensible.

Méthode d'application	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des:		
	Habitats terrestres	Habitats aquatiques d'une profondeur de:	
		<1m	>1m
Pulvérisateur agricole*	15	1	0

* Dans le cas d'un pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un

2021-5714

2021-12-02

écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, vérifier les étiquettes des autres produits du mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (donc la plus restrictive) parmi celles des produits présents dans le mélange en cuve.

Blé (de printemps, dur, d'hiver), orge et avoine – qui ne sont pas contre-ensemencés de légumineuses ou de graminées.

Appliquer **RAMBO HERBICIDE** à raison de 20 grammes par hectare avec un agent tensioactif recommandé tel que: AG-SURF^{MD}, AGRAL^{MD} 90, or CITOWETT^{MD} PLUS à raison de 2 litre par 1000 litres de solution de pulvérisation (se référer au paragraphe « Directives de mélange ») au printemps lorsque la culture se trouve entre les stades de la 2^e feuille et avant l'apparition de la feuille étandard (phase d'épiage). Il est nécessaire d'assurer une bonne couverture.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:		
stellaire moyenne*	renouée scabre	chou gras
soudé roulante	saponaire des vaches	moutarde des champs
amarante à racine rouge	tabouret des champs	spargoute des champs
ortie royale	renouée liseron**	renouée persicaire
MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES:		
Kochia à balais		

La répression des mauvaises herbes est une réduction visible de la concurrence qu'elles exercent (réduction de leur population et/ou de leur vigueur) par rapport à une zone non traitée. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer le produit sur les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance, avant que le couvert végétal du soya ne les rende inaccessibles. Les mauvaises herbes doivent mesurer moins de 10 cm de hauteur ou de diamètre. Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application ne seront pas supprimées.

NOTE:

S'il pleut peu après l'application, la suppression peut être réduite. Le temps doit rester sec pendant plusieurs heures après le traitement pour permettre à **RAMBO HERBICIDE** d'être absorbé par le feuillage des mauvaises herbes.

RECOMMANDATIONS FACE À CERTAINES MAUVAISES HERBES:

- * **Stellaire moyenne:** Appliquer **RAMBO HERBICIDE** et un surfactant approuvé lorsque la stellaire moyenne est encore jeune (1^{re}-6^e feuille) et en pleine croissance, mais avant que la densité de la culture n'empêche une bonne couverture des mauvaises herbes. Les stellaires qui pousseront plus tard ne seront pas supprimées
- ** **Renouée liseron:** Appliquer **RAMBO HERBICIDE** avec un surfactant approuvé sur la renouée liseron en croissance active au stade du cotylédon de 1-3 feuilles. La suppression peut être réduite dans des conditions difficiles telles que la sécheresse. Les plants de grande taille peuvent continuer de croître après le traitement.
- *** Canola spontané: **RAMBO HERBICIDE** seul ne supprime pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART).

MÉLANGES EN RÉSERVOIR:

RAMBO HERBICIDE + MCPA

POUR USAGE DANS BLÉ DE PRINTEMPS, BLÉ D'HIVER ET BLÉ DUR, ORGE ET AVOINE

RAMBO HERBICIDE peut être mélangé avec du MCPA sous forme d'amine 500 pour supprimer les mauvaises herbes énumérées ci-dessus et pour supprimer l'herbe à poux et réprimer le chardon des champs. Appliquer **RAMBO HERBICIDE** à raison de 20 grammes par hectare plus MCPA d'amine 500 à raison de 1,0 litre par hectare (ou un équivalent acide pour fournir 500 grammes de matière active par hectare) avec un agent tensioactif recommandé tel que: AG-SURF, AGRAL 90, or CITOWETT PLUS à

2021-5714

2021-12-02

raison de 2 litre par 1000 litres de solution de pulvérisation (se référer au paragraphe « Directives de mélange » de l'étiquette). S'assurer de respecter toutes les précautions pour chaque produit qui est utilisé.

RAMBO HERBICIDE + HOE-GRASS^{MD}

POUR USAGE DANS BLÉ DE PRINTEMPS, BLÉ D'HIVER ET BLÉ DUR ET L'ORGE (SAUF LES VARIETES KLAGES ET BETZES EN ALBERTA)

Mélanger **RAMBO HERBICIDE** à raison de 20 grammes par hectare avec L'herbicide HOE-GRASS 284 à raison de 2,5 - 2,8 litre par hectare pour supprimer certaines mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et la folle avoine seulement. Ne pas ajouter d'agent tensioactif. Ce mélange en réservoir ne supprime pas la sétaire verte ou la sétaire glauque, l'ivraie de Perse, le pied-de-coq, et le maïs spontané.

Consulter l'étiquette de l'herbicide HOE-GRASS 284 pour connaître les directives d'application de ce produit ainsi que les précautions à prendre lors de son usage. Appliquer sur les mauvaises herbes à feuilles larges jeunes et en pleine croissance. S'assurer que **RAMBO HERBICIDE** est complètement dissout dans le réservoir de pulvérisation avant d'ajouter l'herbicide HOE-GRASS 284. Pour les mélanges subséquents, préparer une bouillie avec **RAMBO HERBICIDE** et de l'eau avant de l'ajouter au volume d'eau nécessaire dans le réservoir avant d'ajouter l'herbicide HOE-GRASS 284.

RAMBO HERBICIDE PLUS AVENGE^{MD} 200-C POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET LA FOLLE AVOINE DANS CERTAINES VARIÉTÉS DE BLÉ (LIRE L'ÉTIQUETTE DE AVENGE200-C POUR LES VARIÉTÉS SPÉCIFIQUES) ET TOUTES LES VARIÉTÉS D'ORGE, APPLIQUER UN MÉLANGE EN RÉSERVOIR AVEC **RAMBO HERBICIDE** PLUS L'HERBICIDE AVENGE 200-C

Utiliser 3,5 à 4,25 L par hectare de l'herbicide AVENGE 200-C plus 30 g de **RAMBO HERBICIDE** par hectare. Se référer à l'étiquette de l'herbicide AVENGE 200-C pour connaître les restrictions face aux variétés des cultures, le mode d'emploi et les précautions à observer. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Les applications de **RAMBO HERBICIDE** qui son faites durant les stades de croissance tardifs des mauvaises herbes à feuilles larges peuvent réduire la suppression de ces mauvaises herbes. S'assurer que **RAMBO HERBICIDE** est complètement dissout avant d'ajouter l'herbicide AVENGE 200-C. Ne pas ajouter d'agent tensio-actif. Pour les mélanges subséquents, préparer une bouillie avec **RAMBO HERBICIDE** et de l'eau avant de l'ajouter au volume d'eau nécessaire dans le réservoir avant d'ajouter l'herbicide AVENGE 200C.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART). – Un jaunissement temporaire de la culture peut être observé juste après l'application des traitements suivants sur le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) surtout quand ces traitements sont appliqués sur des cultures qui subissent des conditions environnementales difficiles (se référer à la section de l'étiquette intitulée « PRÉCAUTIONS D'EMPLOI »). Éviter l'application sur les champs de canola tolérant à l'imazéthapyr où le taux de germination est inégal (certaines plantes hors du stade de croissance recommandé pour l'application) car ceci peut endommager sévèrement la culture. NE PAS appliquer sur le canola qui n'est pas tolérant à l'imazéthapyr car ceci risque d'endommager sévèrement ou de détruire la culture.

ATTENTION: L'application de **RAMBO HERBICIDE** sur le canola tolérant à l'imazéthapyr peut retarder la floraison.

RAMBO HERBICIDE UTILISÉ SEUL

POUR UTILISATION SUR LES VARIÉTÉS DE CANOLA TOLÉRANT À L'IMAZÉTHAPYR (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART)

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges seulement:

Appliquer **RAMBO HERBICIDE** à raison de 20 grammes par hectare avec un agent tensioactif recommandé tel que: AG-SURF, AGRAL 90, or CITOWETT PLUS à raison de 2 litre par 1000 litres de solution de pulvérisation (se référer au paragraphe « Directives de mélange ») ou l'adjuvant SURE-MIX^{MD} à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation (se référer au paragraphe «Directives de mélange »). .

2021-5714
2021-12-02

Appliquer **RAMBO HERBICIDE** sur le canola tolérant et l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) aux stades de la 3^e à la 6^e feuille avant le début de la montée en graine. L'application de **RAMBO HERBICIDE** avant le stade de la 3^e feuille sur le canola tolérant et l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) peut entraîner des dommages à la culture.

RAMBO HERBICIDE supprime les mauvaises herbes à feuilles larges suivantes:

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:		
stellaire moyenne*	renouée scabre	chou gras
soude roulante	saponaire des vaches	moutarde des champs
amarante à racine rouge	tabouret des champs	spargoute des champs
ortie royale	renouée liseron**	renouée persicaire
MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES:		
Kochia à balais		

La répression des mauvaises herbes est une réduction visible de la concurrence qu'elles exercent (réduction de leur population et/ou de leur vigueur) par rapport à une zone non traitée. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer le produit sur les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance, avant que le couvert végétal du soya ne les rende inaccessibles. Les mauvaises herbes doivent mesurer moins de 10 cm de hauteur ou de diamètre. Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application ne seront pas supprimées.

NOTE: S'il pleut peu après l'application, la suppression peut être réduite. Le temps doit rester sec pendant plusieurs heures après le traitement pour permettre l'herbicide M6316 SG d'être absorbé par le feuillage des mauvaises herbes

RECOMMANDATIONS FACE À CERTAINES MAUVAISES HERBES:

- * **Stellaire moyenne:** Appliquer **RAMBO HERBICIDE** et un surfactant approuvé lorsque la stellaire moyenne est encore jeune (1^{re}-6^e feuille) et en pleine croissance, mais avant que la densité de la culture n'empêche une bonne couverture des mauvaises herbes. Les stellaires qui pousseront plus tard ne seront pas supprimées
- ** **Renouée liseron:** Appliquer **RAMBO HERBICIDE** avec un surfactant approuvé sur la renouée liseron en croissance active au stade du cotylédon de 1-3 feuilles. La suppression peut être réduite dans des conditions difficiles telles que la sécheresse. Les plants de grande taille peuvent continuer de croître après le traitement.
- *** Canola spontané: **RAMBO HERBICIDE** seul ne supprime pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART)

MÉLANGES DE RÉSERVOIR DANS:

VARIÉTÉS DE CANOLA TOLÉRANT À L'IMAZÉTHAPYR (P.EX. LES VARIÉTÉS DE CANOLA AVEC LE TRAIT GÉNÉTIQUE SMART).

POUR UTILISATION EXCLUSIVE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAMBO HERBICIDE + Herbicide ASSURE II Pour utilisation sur le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART)

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles nuisibles, mélanger en réservoir:

RAMBO HERBICIDE à raison de 20 grammes par hectare dispersables plus Herbicide ASSURE II à raison de 0,38 - 0,5 litre par hectare plus SURE-MIX 0,5 litre pour 100 litres de solution de pulvérisation

2021-5714
2021-12-02

Appliquer le mélange en réservoir de **RAMBO HERBICIDE** plus l'herbicide QUIZ^{MD} HERBICIDE ou ASSURE II quand le canola tolérant à l'imazamox et l'imazéthapyr est aux stades de la 3e à la 6e feuille mais avant la montée en graine. L'application de **RAMBO HERBICIDE** plus l'herbicide QUIZ HERBICIDE ou ASSURE II avant le stade de la 3e feuille du canola tolérant à l'imazamox et l'imazéthapyr (p. ex. les variétés de canola Clearfield) peut entraîner des dommages à la culture.

Ce mélange en réservoir supprimera les mauvaises herbes à feuilles larges énumérées ci-dessus plus les mauvaises herbes graminées énumérées ci-dessous:

TAUX D'APPLICATION	Mauvaises herbes supprimées:	Stade de croissance au moment de l'application:
0,38 ou 0,5 L/ha	Pied-de-coq	2e feuille-début du tallage *
	Sétaire verte	2e feuille-début du tallage
	Blé spontané	2e feuille-début du tallage
	Maïs spontané	2e-6e feuille
	Avoine spontanée	2e feuille-début du tallage **
	Orge spontanée	2e feuille-début du tallage
	Folle avoine	1re-5e feuille, sans talles (0,38 L/ha) 2e feuille-début du tallage ** (0,5 L/ha)
	<u>MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES:</u>	
	Chiendent	2e-6e feuille *

* Employer le taux le plus élevé de l'herbicide QUIZ HERBICIDE ou ASSURE II (0,5 L/ha) pour la suppression du pied-decoq, et la répression du chiendent.

** On obtiendra les meilleurs résultats avec l'avoine spontanée/la folle avoine si on effectue l'application avant le début du tallage.

NOTE:

Consulter l'étiquette de l'Herbicide QUIZ HERBICIDE ou Assure II pour obtenir des renseignements concernant la taille et/ou la hauteur des mauvaises herbes graminées durant l'emploi ainsi que les précautions d'emploi et les restrictions.

RAMBO HERBICIDE +CLOBBER^{MD} HERBICIDE ou Herbicide LONTREL^{MC} 360 EC

Pour utilisation sur le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) SEULEMENT

Pour obtenir une suppression des parties aériennes des chardons des champs et la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer le mélange en réservoir suivant:

RAMBO HERBICIDE à raison de 20 grammes par hectare dispersables plus CLOBBER HERBICIDE ou Herbicide LONTREL 360 EC à raison de 0,42 litre par hectare plus AGENT TENSIO-ACTIF à 0.2% v/v NON IONIQUE ou SURE-MIX 0,5 litre pour 100 litres de solution de pulvérisation

Appliquer de **RAMBO HERBICIDE + CLOBBER HERBICIDE** ou LONTREL 360 EC quand le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) est aux stades de la 3e à la 6e feuille, mais avant la montée en graine. L'application de **RAMBO HERBICIDE** plus CLOBBER HERBICIDE ou LONTREL 360 EC avant le stade de la 3e feuille sur le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) peut entraîner des dommages à la culture.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées:

Ce mélange en réservoir supprimera ou réprimera les mauvaises herbes à feuilles larges énumérées cidessus avec **RAMBO HERBICIDE** utilisé seul et procurera la suppression des parties aériennes des chardons des champs. Se référer à l'étiquette de l'herbicide LONTREL 360 EC ou CLOBBER HERBICIDE pour plus de détails concernant la taille du chardon des champs au temps de l'application ainsi que les précautions à observer.

RAMBO HERBICIDE + CLOBBER HERBICIDE ou Herbicide LONTREL 360 EC + QUIZ HERBICIDE ou Herbicide ASSURE^{MD} II

Pour utilisation sur le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) SEULEMENT

Pour obtenir une suppression des parties aériennes des chardons des champs et la suppression des

2021-5714

2021-12-02

graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer le mélange en réservoir suivant: **RAMBO HERBICIDE** plus Herbicide LONTREL 360 EC ou CLOBBER HERBICIDE plus à raison de 20 grammes par hectare à raison de 0,42 litre par hectare QUIZ HERBICIDE ou Herbicide ASSURE II plus raison de 0,38 - 0,5 litre par hectare SURE-MIX à 0.5% v/v ou 0,5 litre pour 100 litres de solution de pulvérisation

Appliquer **RAMBO HERBICIDE** + CLOBBER HERBICIDE ou LONTREL 360 EC + QUIZ HERBICIDE ou ASSURE II quand le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) est aux stades de la 3^e à la 6^e feuille avant la montée en graine.

L'application **RAMBO HERBICIDE** + CLOBBER HERBICIDE ou LONTREL 360 EC + QUIZ HERBICIDE ou ASSURE II avant le stade de la 3^e feuille du canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) peut entraîner des dommages à la culture.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées:

Ce mélange en réservoir supprimera ou réprimera les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles énumérées ci-dessus avec le mélange en réservoir de **RAMBO HERBICIDE** plus l'herbicide Assure II ou QUIZ HERBICIDE et procurera la suppression des parties aériennes des chardons des champs. Se référer aux étiquettes de l'herbicide Assure II ou QUIZ HERBICIDE et l'herbicide LONTREL360 EC ou CLOBBER HERBICIDE pour plus de détails concernant la taille et/ou la hauteur des mauvaises herbes au temps de l'application ainsi que les précautions à observer.

DIRECTIVES DE MÉLANGE:

1. Choisir un volume qui assurera une couverture complète et une pulvérisation uniforme. Utiliser un volume minimum de 100 L par hectare.
2. Remplir 1/4 à 1/3 du réservoir avec de l'eau fraîche.
3. Ajouter la quantité requise de **RAMBO HERBICIDE** dans le réservoir tout en faisant fonctionner l'agitateur. S'assurer que tout **RAMBO HERBICIDE** est en suspension. Une agitation continue est nécessaire pour maintenir le produit en suspension.
4. Lorsque l'herbicide M6316 SG est complètement dissout, on peut ajouter les autres composants destinés à être mélangés en réservoir, tout en continuant de remplir ce dernier avec de l'eau. Les composants du mélange doivent être ajoutés au réservoir dans l'ordre suivant:
 - a. les préparations sèches les concentrés émulsifiables (MCPA AMINE 500, HOE-GRASS 284, AVENGE 200-C, CLOBBER HERBICIDE ou LONTREL360ec ou QUIZ HERBICIDE ou ASSURE II)
 - b. les agents tensio-actif ou adjuvants (les agents tensio-actif recommandé sont AGRAL 90, AG-SURF et CITOWETT PLUS). L'agent tensio-actif recommandé avec QUIZ HERBICIDE ou ASSURE II, CLOBBER HERBICIDE ou LONTREL 360 EC ou QUIZ HERBICIDE ou ASSURE II + CLOBBER HERBICIDE ou LONTREL 360 EC est SURE-MIX.

NOTE: Se référer à la section appropriée de mélange en réservoir de la présente étiquette pour des recommandations détaillées sur l'agent tensio-actif ou l'adjuvant spécifique requis. Un agent tensioactif ou un adjuvant recommandé sur cette étiquette doit être ajouté pour assurer une bonne activité de mouillage et de contact. Un agent anti-mousse peut être aussi nécessaire. S'assurer que l'herbicide est bien mélangé avant de continuer à la prochaine étape.

5. Pour les mélanges subséquents, s'assurer que le volume de la solution de pulvérisation qui reste dans le réservoir est inférieur à 10 % du volume de solution à préparer. Remplir le réservoir avec de l'eau fraîche comme le spécifie l'étape 2 et suivre les étapes subséquentes. Les concentrés émulsifiables peuvent entraver la dispersion de l'herbicide M6316 SG. C'est pourquoi le volume de la solution qui reste dans le réservoir doit être inférieur à 10 % du volume de solution à préparer.
6. Ne pas laisser le mélange de pulvérisation dans le réservoir pendant plus de 24 heures avant la pulvérisation ou l'efficacité pourrait être réduite. Si la solution a reposé pendant un certain temps, bien l'agiter pour que toutes les particules de l'herbicide soient à nouveau en suspension avant de recommencer les applications.
7. Utiliser la préparation **RAMBO HERBICIDE** dans les 24 heures pour éviter que le produit ne se dégrade. Si l'on a laissé reposer la préparation pendant un certain temps, l'agiter à fond avant de l'appliquer. Si on a laissé reposer la préparation pendant un certain temps, bien l'agiter pour remettre

2021-5714

2021-12-02

les constituants en suspension avant la pulvérisation.

L'instrument de mesure volumétrique servant à déterminer la quantité de **RAMBO HERBICIDE** doit être utilisé simplement comme guide. Pour obtenir des mesures précises, se servir d'une balance étalonnée en grammes.

ÉQUIPEMENT -VOLUME DE PULVÉRISATION

Appliquer la solution de pulvérisation de façon uniforme avec un équipement terrestre bien étalonné seulement. S'assurer d'une bonne couverture et d'une pulvérisation uniforme. Les buses à jet plat sont recommandées (minimum de 100 litres de volume de pulvérisation par hectare). Lorsqu'on utilise des buses à miroir ou Raindrop, utiliser un volume de pulvérisation total de 225 litres par hectare pour assurer une bonne couverture. Utiliser des tamis de 50 mailles ou moins (en métal ou en nylon).

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:

Afin d'éviter tout dommage aux cultures autres que le blé, l'orge, l'avoine, le canola tolérant à l'imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART), il est important d'éliminer à fond, immédiatement après une pulvérisation et avant de traiter d'autres cultures, toute trace de l'**RAMBO HERBICIDE** dans l'équipement de mélange et de pulvérisation de la manière suivante:

1. Vider le réservoir; rincer le réservoir, la rampe et les boyaux avec de l'eau propre pendant au moins dix minutes. Regarder dans le réservoir afin de s'assurer qu'il ne reste pas de traces visibles de **RAMBO HERBICIDE**. Répéter cette étape au besoin. **NE PAS NETTOYER LE PULVÉRISATEUR PRÈS D'UN PUIS OU D'UNE SOURCE D'EAU OU PRÈS DE VÉGÉTAUX UTILES**. Vider le réservoir; rincer le réservoir, la rampe et les boyaux avec de l'eau propre pendant au moins 10 minutes.
2. Remplir le réservoir avec de l'eau propre en ajoutant 1 litre d'ammoniaque domestique (contenant un minimum de 3 % d'ammoniaque) par 100 litres d'eau. Faire circuler cette solution dans la rampe et les boyaux, puis rajouter de l'eau pour remplir complètement le réservoir. Agiter le contenu pendant 15 minutes. Faire circuler à nouveau cette solution dans les boyaux, la rampe et les buses, puis vider le réservoir.
3. Enlever les buses et les tamis et les nettoyer séparément dans un seau contenant de l'eau additionnée d'un agent de nettoyage.
4. Répéter l'étape 2.
5. Rincer à fond le réservoir avec de l'eau propre pendant au moins 5 minutes, en faisant circuler l'eau dans les boyaux et la rampe.

ATTENTION:

NE PAS utiliser d'ammoniaque avec de l'eau de javel. Le mélange de ces deux produits entraîne l'émanation d'un gaz à odeur de moisissure et de chlore qui peut occasionner une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. **NE PAS** nettoyer l'équipement à l'intérieur d'un bâtiment.

Ne pas appliquer sur les cultures homologuées si les conditions énumérées ci-dessus sont prévues durant les 3 jours suivant l'application du produit au risque d'endommager la culture.

Ne pas appliquer à moins de 15 mètres de toute étendue d'eau.

Ne pas appliquer dans les champs irrigués où les eaux d'écoulement serviront à irriguer d'autres cultures.
Ne pas contaminer les eaux d'irrigation

Certaines conditions (telles que de fortes précipitations, un temps frais prolongé, le gel, un écart prononcé de la température entre le jour et la nuit) peuvent entraîner une décoloration temporaire et quelquefois une légère réduction de la hauteur des cultures.

Ne pas appliquer sur les cultures contre-ensemencées de légumineuses ou de graminées pour ne pas endommager le fourrage.

Du fait que la tolérance des cultures aux herbicides diffère selon leur variété, limiter la première pulvérisation de **RAMBO HERBICIDE** à une petite superficie, pour chaque variété, avant de pulvériser le champ entier.

2021-5714
2021-12-02

Ne pas dépasser un total de 20 g de **RAMBO HERBICIDE** par hectare par année de culture.

Ne pas planter les cultures sauf le blé ou l'orge ou le canola tolérant à l'Imazéthapyr (p.ex. les variétés de canola avec le trait génétique SMART) pour 30 jours après application de **RAMBO HERBICIDE**.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **RAMBO HERBICIDE** est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **RAMBO HERBICIDE** et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides:

- ◆ Dans la mesure du possible, alterner le **RAMBO HERBICIDE** ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- ◆ Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- ◆ Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- ◆ Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- ◆ Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- ◆ Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- ◆ Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec AgraCity Crop and Nutrition Ltd. à 1-844- 269-3276

CLOBBER, QUIZ et RAMBO® sont des marques déposées d'AgraCity Crop & Nutrition ou de ses affiliés.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs détenteurs respectifs.